



DÉCISION N° 01 /D/D46/SP

Portant attribution définitive de la Consultation pour Demande de Cotation N°01/DC/D46/SP/2025 du 18 février 2025, pour l'acquisition d'un Pick-Up à la DD-MINEPAT/FARO, Département du Faro, Région du Nord.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU FARO

OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS ET CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

(Autorité Contractante)

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
 Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2011 /410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
 Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret No2024/014 du 18 janvier 2024 portant nomination des Préfets ;
 Vu l'Arrêté N°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
 Vu la Décision Préfectorale N°020/DP/D46/SAAJP du 20 mars 2024 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro ;
 Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Vu La Consultation pour Demande de Cotation N°01/DC/D46/SP/2025 du 18 février 2025 ;
 Vu le Procès-verbal N°00029515 du 14 mars 2025 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro ayant sanctionné la séance de Proposition d'Attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, retenue **comme attributaire** de la Lettre Commande relative à la Consultation pour Demande de Cotation N°01/DC/D46/SP/2025 du 18 février 2025 :

Gestionnaire	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison	Observation
Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro	Poli	ETS BABA BELLO ET FILS, BP : 00 Poli, tél. : (+237) 699 422 200.	37 000 000	Trente (30) jours	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage).
- P-CDPM/FARO
- DDMAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- CPD/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO/DOSSIER





COMMUNIQUE N° 01/C/D46/SP

Portant publication du résultat de la Consultation pour Demande de Cotation N°01/DC/D46/SP/2025 du 18 février 2025, pour l'acquisition d'un Pick-Up à la DD-MINEPAT/FARO, Département du Faro, Région du Nord.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2025.

Le Préfet du Département du Faro, **Autorité Contractante**, informe le public que par Décision N°01/D/ D46/SP du 08 AVR 2025, L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée pour le montant et délai suivants :

Référence de la Consultation pour Demande de Cotation	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
N°01/DC/D46/SP/2025 du 18 février 2025	ETS BABA BELLO ET FILS, BP : 00 Poli, tél. : (+237) 699 422 200	37 000 000	Trente (30) jours

L'Entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Poli, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

08 AVR 2025
Poli, le _____

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CDPM/FARO
- DDMAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- ARCHIVES
- DOSSIER



LE PREFET
Dr. Obaleng Wobza Mionono (PhD)
 Administrateur Civil Principal
 de Classe Exceptionnelle